

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



WEBINAIRE : UNESCO-IICBA

Mercredi 26 août 2020

THÈME GÉNÉRAL :

Soutenir la santé et le bien-être des enseignants et formateurs des enseignants durant la crise de Covid-19 en Afrique

Sous thème :

Les stratégies pour assurer la protection et le bien-être des enseignants durant et après la réouverture des écoles

Présentation de :

Professeur SORO N'golo Aboudou,

Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO.

WEBINAIRE : UNESCO-IICBA

Sous thème :

Les stratégies pour assurer la protection et le bien-être des enseignants durant et après la réouverture des écoles

Résumer

Le premier cas de COVID-19 a été enregistré en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020. Le Conseil National de sécurité (CNS) sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République a pris 13 mesures le 16 mars 2020. En outre, le gouvernement ivoirien a mis en place un plan de riposte national de plus de 95 milliards de FCFA afin de lutter contre la pandémie et briser la chaîne de contamination. Ce plan de riposte national comprenait deux volets : un volet sanitaire et un volet humanitaire. Tous les secteurs d'activités et les couches socio-économiques ont été affectés par cette pandémie, notamment le système éducatif. L'école a été fermée du 17 mars au 18 mai 2020. Le plan de riposte a permis aux autorités éducatives en collaboration avec les autres départements ministériels d'arrêter des stratégies idoines pour assurer la protection et le bien-être des enseignants durant et après la réouverture des écoles.

PLAN

I/ Les stratégies durant la fermeture des écoles

II/ Les stratégies pendant la réouverture des écoles

III/ Les dispositions lors des examens à grand tirage

I/ Les stratégies durant la fermeture des écoles

Le Conseil National de sécurité (CNS) a pris dès les premières heures du premier cas de COVID-19, plusieurs mesures dont :

- 1. La fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur sur tout le territoire national ;*
- 2. La mise en place du télé enseignement dénommé « mon école à la maison » via Internet, les réseaux sociaux et les deux chaînes de télévision nationales RTI 1 et RTI 2, la chaîne nationale Radio Côte d'Ivoire et les Radios de proximité. Cela a permis aux élèves de continuer l'apprentissage et d'avoir accès à l'éducation ;*
- 3. Des campagnes de sensibilisation auprès des différents acteurs du système éducatif ;*

II/ Les stratégies pendant la réouverture des écoles

En ce qui concerne la réouverture des écoles, elle s'est faite progressivement. Cette réouverture a concerné d'abord les établissements de l'intérieur du pays. La réouverture est intervenue le 18 mai 2020. Quant au Grand Abidjan, la réouverture s'est faite le 25 mai 2020. Il faut signaler que toutes les mesures arrêtées lors de la réouvertures des écoles concernaient aussi bien, les élèves, les enseignants que les personnels administratifs des écoles, collèges et lycées.

- *L'identification des enseignants qui sont venus à Abidjan suite à la fermeture des classes via un site Internet dédié à cet effet ;*
- *Le dépistage des enseignants qui devaient retourner à l'intérieure du pays suite à la décision de réouverture des salles de classe ;*
- *La mise à disposition de cars de transport pour le déplacement des enseignants par convois d'Abidjan vers les localités où ils exercent ; Ces convois ont été organisés dans les respect des mesures barrières (distanciation physique dans les rangs pour monter et dans les cars (Une place sur deux est occupée); lavage des mains à la montée du car ; gel hydroalcoolique et port du masque dans le car) ;*

II/ Les stratégies pendant la réouverture des écoles

- *La distribution de masques de protection aux enseignants et aux personnels administratifs dans toutes écoles, dans les universités et dans toutes les structures de formation ;*
- *Chaque classe a été scindée en deux groupes de sorte à respecter la distanciation physique et à éviter que l'enseignant se retrouve dans une salle de classe avec plus de 50 élèves ;*
- *Au supérieur, le ministère a opté pour les cours en ligne pour les Cours magistraux afin de protéger les enseignants-chercheurs ;*
- *Chaque enseignant devrait animer le même cours à deux reprises pour chacune de ses classes (Un système de double vacation pour les élèves) ;*
- *La désinfection systématique des écoles, collèges, lycées d'Abidjan et de l'intérieur du pays en cas de détection d'un de de plusieurs cas ;*
- *Assistance médicale et psychosociale aux enseignants atteints du COVID19 selon les besoins et en liaison avec les Ministères concernés.*

Toutes ces stratégies et ces mesures ont permis de protéger les enseignants du COVID19, de terminer les programmes scolaires et d'organiser les examens à grand tirage (BEPC et BAC)

Conclusion

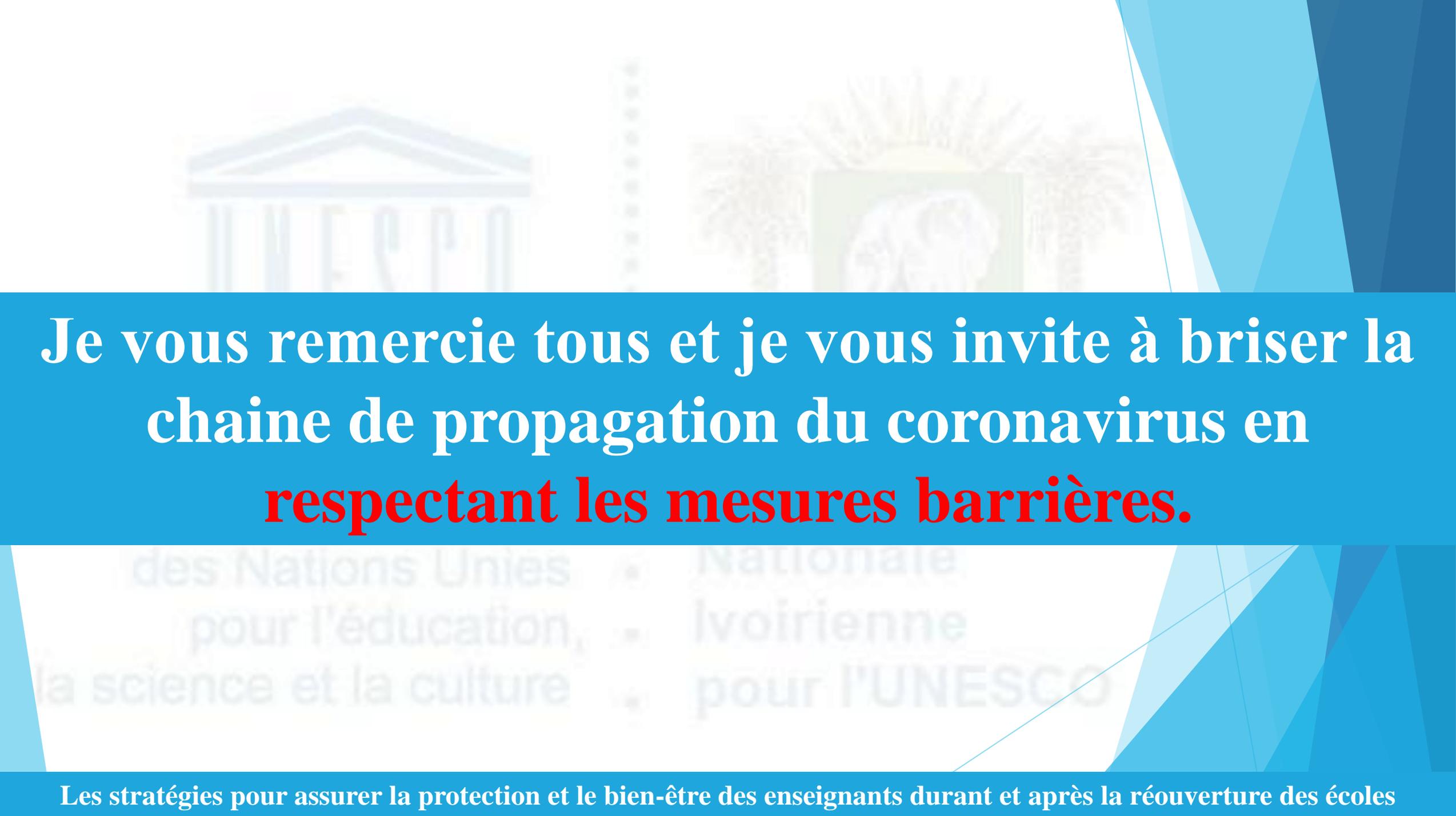
Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, à travers sa direction technique, LA DIRECTION DE LA MUTUALITÉ ET DES ŒUVRES SOCIALES EN MILIEU SCOLAIRE (DMOSS) et en collaboration avec les services compétents des autres ministères met tout en œuvre pour éviter que la pandémie passe par l'école. Pour ce faire la protection et le bien-être des enseignants est au centre de la politique sociale et sanitaire du Ministère durant cette crise du COVID19.

Il en est de même au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

III/ Les dispositions lors des examens à grand tirage

Lors des examens à grands tirages, le ministère a pris les dispositions pour permettre aux enseignants de participer aux examens dans le respect des mesures barrières. Ainsi :

- *La Direction des Examens et Concours (DECO) du Ministère a réduit à 5 le nombre des membres des secrétariats pour éviter les attroupements dans les secrétariats ;*
- *Afin, d'éviter les fouilles corporelles des élèves par les enseignants, la DECO a mis à la disposition des présidents de jury des appareils de détecteur de métaux et d'autres appareils ;*
- *Le ministère a mis à la disposition de chaque centre d'examen des cache-nez et des gels hydroalcoolique pour les surveillants et les correcteurs ;*
- *La Direction de la Mutualité et des œuvres sociales du Ministère (DMOSS), en collaboration avec le Ministère de la Santé a déployé des équipes de veille médicale dans les centres d'examens durant la période des examens.*
- *Pour protéger les enseignants, le ministère a imposé les masques aux élèves et le nombre de candidat par salle a été réduit à 30.*



**Je vous remercie tous et je vous invite à briser la
chaine de propagation du coronavirus en
respectant les mesures barrières.**

